

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 02188

Numéro SIREN : 342 876 851

Nom ou dénomination : JAFIM

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2023 sous le numéro de dépôt 1239

1239
n° de
dépôt



810288
n° de
gestion

15 FEV. 2023

JAFIM S.A.S.
Société par actions simplifiée au capital de 760.000 Euros
Siège social : 15 boulevard Saint-Antoine – 78000 VERSAILLES
R.C.S. Versailles B.342.876.851

n° de
chrono

23010880

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 juin 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 27 juin à 10 heures, les actionnaires de la société JAFIM S.A.S se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

ASSOCIES	ACTIONS	VOIX
EAST WEST PROMOTIONS	121	121
Chahine LETAYF	85	178
Yolande EL KHOURY épouse LETAYF	84	195
Fadi LETAYF	220	152
Naji LETAYF	220	152
Chadi LETAYF	220	152
TOTAL	950	950

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Madame Yolande LETAYF, préside la séance en sa qualité de Président.

Monsieur Chahine LETAYF et Monsieur Fadi LETAYF, tous deux actionnaires, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Emmanuel BETITO est choisi comme secrétaire.

Monsieur Alexandre BRISSIER, Commissaire aux Comptes, est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- Les copies des lettres de convocation,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021
- Le rapport du président,
- Le rapport du commissaire aux comptes,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

✓

✓

✓

EM

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées, le rapport du commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, dans les délais prescrits par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Approbation des comptes annuels et quitus au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des conventions visées par l'article 227-10 du code de commerce ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre alors la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président met alors aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de Monsieur le commissaire aux comptes, la collectivité des actionnaire présents ou représentés approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Elle constate qu'aucune dépense n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés présents ou représentés, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 389 657.92 € au compte report à nouveau qui passerait de -293 330.79 €, et qui s'élève maintenant à + 96 327.13 €.

La collectivité des associés présents ou représentés prend acte de ce que les sommes distribuées au titre de dividendes des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes Euros	Avoir Fiscal Euros
2020	0	0
2019	0	0
2018	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CFE

K

ED

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés présents ou représentés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

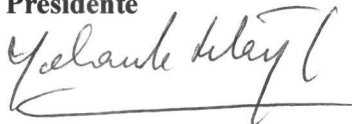
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

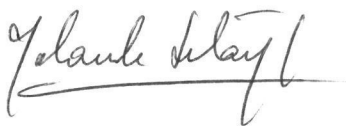
Yolande LETAYF

Présidente



Le Président de séance

Yolande LETAYF



Le secrétaire de séance

Emmanuel BETITO



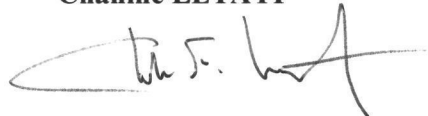
Scrutateur

Fadi LETAYF



Scrutateur

Chahine LETAYF



Alexandre BRISSIER

*Commissaire aux Comptes inscrit
à la Compagnie Régionale de Paris*

118 Rue la Boetie
75008 Paris
Tel : 01.42.06.15.15
email : brissier@abdpconseils.fr

JAFIM

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 760 000 €
Siège social : 15 Boulevard St Antoine
78000 VERSAILLES**

342 876 851 RCS VERSAILLES

Exercice clos le 31 décembre 2021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Paris, le 11 Juin 2022

Alexandre BRISSIER

*Commissaire aux Comptes inscrit
à la Compagnie Régionale de Paris*

118 Rue la Boetie
75008 Paris
Tel : 01.42.06.15.15
email : brissier@abdpconseils.fr

JAFIM
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 760 000 €
Siège social : 15 Boulevard St Antoine
78000 VERSAILLES

342 876 851 RCS VERSAILLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société JAFIM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société JAFIM, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit de comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur les perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 Juin 2022



Le Commissaire aux Comptes

Alexandre BRISSIER



JAFIM

31/12/2021
Bilan actif

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net			
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	6 298	2 883	3 415	4 675	
		TOTAL	6 298	2 883	3 415	4 675	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	87 781	40 033	47 748	56 811	
		TOTAL	87 781	40 033	47 748	56 811	
	Immobilisations financières ²	Participations évaluées par équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	8 900		8 900	8 900	
		TOTAL	17 820		17 820	17 782	
	Total de l'actif immobilisé		111 900	42 916	68 984	79 269	
	Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
			TOTAL				
			Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances ⁴	Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	267 150 3 332 049		267 150 3 332 049	938 836 3 501 955
			TOTAL	3 599 199		3 599 199	4 440 791
		Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) Instruments de trésorerie Disponibilités	681 496		681 496	69 894
			TOTAL	681 496		681 496	69 894
		Charges constatées d'avance					-1 447
		Total de l'actif circulant		4 280 695		4 280 695	4 509 238
		Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		4 392 596	42 916	4 349 680	4 588 508		
Renvois :	(1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)			8 920	8 882		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks		Créances clients			



JAFIM

31/12/2021
Bilan passif

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 760 000)	760 000	760 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	720 000	720 000
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	76 000	76 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	63 517	63 517
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-293 330	-767 836
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	389 657	474 505
	Situation nette avant répartition	1 715 844	1 326 186
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		1 715 844	1 326 186
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	180 107	
	Provisions pour charges		
Total		180 107	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 100 600	2 451 766
	Total	2 100 600	2 451 766
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 744	70 551
	Dettes fiscales et sociales	343 383	311 216
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		428 787
	Instruments de trésorerie		
Total		353 128	810 555
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		2 453 729	3 262 321
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		4 349 680	4 588 508
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques à moins d'un an		2 453 729	3 262 321
(3) dont emprunts participatifs			



JAFIM

31/12/2021 Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	581 910		581 910	833 363
	Chiffre d'affaires net	581 910		581 910	833 363
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
	Total			581 910	833 363
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			108 779	95 370
Produits financiers	Impôts, taxes et versements assimilés			5 915	4 923
	Salaires et traitements			299 358	207 972
	Charges sociales			137 487	93 547
				10 323	10 323
	Dotations • sur immobilisations amortissements				
	d'exploitation • sur actif circulant provisions				
	• pour risques et charges			180 107	-2
	Autres charges			1	
Résultat d'exploitation	Total			741 973	412 135
	Résultat d'exploitation A			-160 063	421 227
	Bénéfice attribué ou perte transférée B			630 603	395 820
Produits financiers	Perte supportée ou bénéfice transféré C			-94 509	-2 446 996
	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
Charges financières	Autres intérêts et produits assimilés (4)			26 982	36 300
	Reprises sur provisions, transferts de charges				2 204 527
	Différences positives de change				
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			26 982	2 240 827
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
Charges financières	Intérêts et charges assimilées (5)			14 268	182 273
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Résultat financier	Total			14 268	182 273
	Résultat financier D			12 714	2 058 553
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			388 744	428 605

31/12/2021
Compte de résultat

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	913	45 000
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	913	45 000
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		900
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		900
Résultat exceptionnel		F 913	44 100
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-1 800
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		389 657	474 505
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS JAFIM

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

EVENEMENTS IMPORTANTS

Les activités de recherche de foncier sont actuellement développées par Mr LETAYF Naji, Nous étudions un nombre important de dossiers mais le délai de production avant le début des travaux est environ de 18 à 24 mois.

La partie montage juridique et financière est effectuée par MR LETAYF Fadi.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 depuis le premier trimestre 2020 et jusqu'au 2ème trimestre 2021. Du chômage partiel a été mis en place.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2021 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels tels que définis par le PCG 1999.

1.2 La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Participations et remontées des résultats des opérations immobilières

1.3.1 Remontées de résultat

Une partie importante des opérations immobilières sont logées dans des sociétés transparentes (SCCV). Le résultat de ces programmes remonte donc par transparence dans les comptes de JAFIM pour sa quote-part.

Pour les opérations de Marchands de biens, le résultat est dégagé à la signature de l'acte authentique des ventes.

1.3.2 Evaluation

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité pour le groupe.

1.3.3 Avances en compte courant

La valeur recouvrable des titres de participations et des avances en comptes courants a été évaluée sur la base des situations nettes des sociétés, retraitée des estimations de résultats à terminaison établis par la direction.

Si les hypothèses sur lesquelles la société s'appuie dans le cadre de l'évaluation des estimations de résultats à terminaison des sociétés détenues devaient être moins favorables qu'envisagées, alors la société pourrait avoir à faire face à un risque complémentaire de dépréciation de ses comptes courants.

Détail des avances en compte courant : (cf tableau joint)

1.4 Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés en fonction de la durée de vie prévue selon les méthodes suivantes :

NATURE	MODE	DURÉE
- Biens immobiliers	Linéaire	20 ans
- Agencements/installations	Linéaire	8 ans
- Matériel de transport	Linéaire	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

1.5 Engagements de retraite

La société n'a pas signé un accord particulier et n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision compte tenu du nombre et de l'ancienneté de l'effectif.

1.6 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de JAFIM est principalement constitué d'honoraires de montage, gestion et commercialisation, dont la prise en compte est définie contractuellement.

2 - COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 État de l'actif immobilisé : Voir imprimé 2054 ci-joint

2.2 État des amortissements : Voir imprimé 2055 ci-joint

2.3 État des provisions : Voir imprimé 2056 ci-joint

2.4 État des échéances des créances et des dettes : Voir imprimé 2057 ci-joint

2.5 Produits à recevoir : **400 €**

2.6 Charges à payer **44 421 €**

- Fournisseurs	5 000 €
- Personnel	27 260 €
- Dettes sociales	12 161 €

2.7 Charges constatées d'avance **0 €**

2.8 Produits constatés d'avance

Néant

3 - AUTRES INFORMATIONS

3.1 Capital Social

Il est composé de 950 actions de 800 Euros chacune.

3.2 Effectif moyen

4 salariés

3.3 Engagements donnés

La société s'engage à ne pas vendre les parts de la sccv 9 leclerc sans l'accord de la caisse d'épargne.

3.4 Tableau des filiales et participations

Voir tableau ci-joint

3.5 Informations concernant les entreprises liées

Au 31/12/2021, la société JAFIM détient les dettes et créances envers les sociétés liées suivantes :

Avances comptes courants :	
SARL QUATRE LECLERC :	943 806 €
SCCV VERSALYS	1 155 241 €
Résultats SCCV VERSALYS	989 437 €
SCCV NEUF LECLERC	237 437 €
Résultat SCCV NEUF LECLERC	- 94 509 €

Dettes comptes courants :	
EAST WEST PROMOTIONS	355 941 €
LETAYF FADI	496 541 €
LETAYF CHADI	677 690 €
LETAYF NAJI	475 917 €

Les charges et produits des entreprises liées sont les suivants sur 2021 :
Honoraires de commercialisation :

SCCV VERSALYS :	158 600 €
SCCV NEUF LECLERC	145 810 €

Honoraires de gestion :	
SCCV VERSALYS	204 000 €
SCCV NEUF LECLERC	71 500 €

Charges financières :	
EAST WEST PROMOTIONS	5 055 €

Produits financiers :

SARL QUATRE LECLERC :	11 837 €
SCCV VERSALYS	15 145 €



5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054

Désignation de l'entreprise		SAS JAFIM		31122021		Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	6298	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	62320	KW		
		Matériel de transport *		KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	25460	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		IL		
	TOTAL III			LN	87781	LO		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U	8900	8V	
Autres titres immobilisés				1P		1R		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8882	1U	38	
TOTAL IV				1Q	17782	1R	38	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	111862	ØH	38	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		ØØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		DW	6298	IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		IX		LY		IZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN	62320	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	25460	MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG		NH	87781	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IO		ØX		ØY	8900	ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	8920	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	17820	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	111900	ØL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055

Désignation de l'entreprise		SAS JAFIM				31122021		Néant ☐ *	
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RJ		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1623	PF	1259	PG		PH	2883
TOTAL I		RK	1623	RM	1259	RN		RO	2883
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	23281	QE	5090	QF		QG	28372
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7687	QM	3973	QN		QO	11660
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	30969	QV	9063	QW		QX	40033
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	32593	ØP	10323	ØQ		ØR	42916
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incor.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056

Désignation de l'entreprise SAS JAFIM		31122021		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UB	180107	UC	UD	
	UB	180107	UF		
	UG		UH		
	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

09/05/2022 13:10:23

DÉTAIL DES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SAS JAFIM

31122021

[illegible]



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SAS JAFIM				31122021		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	8920	UV	8920	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	267150		267150					
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1083		1083					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1251		1251					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1800		1800					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	689		689					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	3326310		3326310					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	913		913					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	3608120	VU	3608120	VV				
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9744		9744						
Personnel et comptes rattachés		8C	67783		67783						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	156170		156170						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	102592		102592						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16837		16837						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2100600		2100600						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2453729	VZ	2453729						
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Tableau des filiales et participations 2021

SA JAFIM

(En Euros)

En Euros)										
FILIALES & PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES HORS : CAPITAL . RESULTAT	QUOTE PART DU CAPITAL DETENU EN %	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS (BRUT)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS (NET)	PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRE DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
FILIALES ET PARTICIPATIONS										
(Capital détenu à +10%)										
SARL QUATRE LECLERC	10 000	-32 666	75,00%	7 500	7 500	943 806	0	235 682	12 066	
SCCV VERSALYS	1 000		98,00%	900	900	1 155 241	0	6 904 276	643 472	
SCCV 9 LECLERC	1 000		50,00%	500	500	237 437		0	-189 019	
PARTICIPATIONS										
(Inférieures à 10% du capital)										

edi-tdfc		DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065	
Exercice ouvert le		01012021		et clos le 31122021	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS JAFIM					
SIRET			3 4 2 8 7 6 8 5 1 0 0 0 4 5		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
15 BD SAINT ANTOINE					
78000 VERSAILLES					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			PROMOTION IMMOBILIERE		
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	
		Bénéfice imposable à 15%			
		Déficit			
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%					
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			
		PV à long terme imposables à 19%			
		Autres PV imposables à 19%			
		PV à long terme imposables à 0%			
		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies					
Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A					
Entreprise nouvelle, art. 44 septies					
Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies					
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies					
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A					
Autres dispositifs					
Société d'investissement immobilier cotée					
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)					
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée					
X LOOP					
Examen de conformité fiscale					
Prestataire de confiance :					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
HREC 14 RUE GANNERON 75018 PARIS					
Tél:			Tél:		
OGA/OMGA ou Viseur conventionné			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 09052022		
			Lieu: VERSAILLES		
			Qualité et nom du signataire: MME LETAYF YOLANDE - PRESIDENT		
			Signature: Yolande Letayf		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné					

edi-tdfc

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise : <u>SAS JAFIM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>15 BD SAINT ANTOINE 78000 VERSAILLES</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>3 4 2 8 7 6 8 5 1 0 0 0 4 5</u>		Néant ☐ *	

				Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2883	3415
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	40033	47748
	Immobilisations en cours	AV	AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	8900	8900
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	8920	8920
TOTAL (II)		BJ	BK	42916	68984
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	267150
		Autres créances (3)	BZ	CA	3332049
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	681496	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	4280695	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	42916	4349680

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	8920	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SAS JAFIM		Néant ☐ *		
		Exercice N		31122021		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :760000...)	DA	760000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	720000			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	76000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	63517			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	-293330			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	389657			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)		DL	1715844		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	180107			
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR	180107			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2100600			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9744			
	Dettes fiscales et sociales	DY	343383			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)		EC	2453729			
Ecart de conversion passif *		(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4349680			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2453729				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS JAFIM						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	{	biens *	FD		FE	
				FG	581910	FH	
	services *	FJ	581910	FK		FL	581910
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	581910
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	108779
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5915
	Salaires et traitements *					FY	299358
	Charges sociales (10)					FZ	137487
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	10323
			- dotations aux provisions			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	180107
	Autres charges (12)					GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-160063
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	630603
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	-94509
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26982
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	26982
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14268
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	14268
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	12714
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	388744

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise		SAS JAFIM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	913	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	913	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	913	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1240409	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	850751	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	389657	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG	
	(3)	Dont	-- Crédit-bail mobilier *		HP	
			-- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6 obligatoires A9			
			dont cotisations facultatives Madelin A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Détail en annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS JAFIM

Exercice N, clos le : 31/12/2021

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	913
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	913
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise										SAS JAFIM										31122021										Néant ☐ *										
CADRE A				IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1				Augmentations																						
																		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3																		
INCO	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I										CZ					D8					D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II										KD	6298				KE					KF									
CORP	Terrains																				KG					KH					KI									
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9												KJ					KK					KL												
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1												KM					KN					KO												
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants		M2										KP					KQ					KR												
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3										KS					KT					KU												
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *																KV	62320				KW					KX												
		Matériel de transport *																KY					KZ					LA												
		Matériel de bureau et mobilier informatique																LB	25460				LC					LD												
		Emballages récupérables et divers *																LE					LF					LG												
	Immobilisations corporelles en cours																				LH					LI					IJ									
	Avances et acomptes																				LK					LL					LM									
	TOTAL III																				LN	87781				LO					LP									
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence																				8G					8M					8T								
		Autres participations																				8U	8900				8V					8W								
		Autres titres immobilisés																				1P					1R					1S								
Prêts et autres immobilisations financières																				1T	8882				1U					1V	38									
TOTAL IV																				LQ	17782				LR					LS	38									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)																				ØG	111862				ØH					ØJ	38									
CADRE B				IMMOBILISATIONS										Diminutions										Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence												
														par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4																
INCO	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I										IN					CØ					DØ					D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II										IO					LV					LW	6298				1X				
CORP	Terrains																				IP					LX					LY					LZ				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		IQ												MA					MB					MC												
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		IR												MD					ME					MF												
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS												MG					MH					MI												
	Installations techniques, matériel et outillage industriels																				IT					MJ					MK					ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU												MM					MN	62320				MO												
		Matériel de transport				IV												MP					MQ					MR												
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW												MS					MT	25460				MU												
		Emballages récupérables et divers*				IX												MV					MW					MX												
	Immobilisations corporelles en cours																				MY					MZ					NA					NB				
	Avances et acomptes																				NC					ND					NE					NF				
TOTAL III																				IY					NG					NH	87781				NI					
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence																				IZ					ØU					M7					ØW				
	Autres participations																				IØ					ØX					ØY	8900				ØZ				
	Autres titres immobilisés																				I1					2B					2C					2D				
	Prêts et autres immobilisations financières																				I2					2E					2F	8920				2G				
	TOTAL IV																				I3					NJ					NK	17820				2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)																				I4					ØK					ØL	111900				ØM					



⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055

Désignation de l'entreprise		SAS JAFIM		31122021		Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM	
Fonds commercial		RE		RF		RI	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1623	PF	1259	PG	
TOTAL I		RK	1623	RM	1259	RN	
Terrains		PI		PJ		PK	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	23281	QE	5090	QF	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7687	QM	3973	QN	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	
TOTAL II		QU	30969	QV	9063	QW	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	32593	ØP	10323	ØQ	
						ØR	2883
							28372
							11660
							40033
							42916
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incor	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056

Désignation de l'entreprise		31122021		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitator - financières - exceptionnelles	UB	180107	UF		
	UG		UH		
	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTAIL DES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SAS JAFIM

31122021

[illegible]

edi-tdfc

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SAS JAFIM				31122021				Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL			UM			UN
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US
	Autres immobilisations financières		UT	8920		UV	8920		UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	267150		267150			
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) * UO		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	1083		1083			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1251		1251			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1800		1800			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	689		689			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	3326310		3326310			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	913		913			
	Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX		VT	3608120		VU	3608120		VV
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
	à plus d'1 an à l'origine	VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9744		9744				
Personnel et comptes rattachés		8C	67783		67783				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	156170		156170				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	102592		102592				
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16837		16837				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI	2100600		2100600				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX		VY	2453729		VZ	2453729			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			



9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A

Désignation de l'entreprise SAS JAFIM		Exercice N clos le 31/12/2021			
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☒ ET		Néant ☐			
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
		WA	389657		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)	WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			
	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF			
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	RA			
	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI			
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ			
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*	XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)		IT			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL			
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{ Plus-values nettes à court terme Plus-values soumises au régime des fusions			
			IR		
			ZN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)		XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3° et 212 du CGI)	SU			
	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		Y3			
		TOTAL I	WR		
			389657		
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *		WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)		WT			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs			
			WH		
			WP		
			WW		
			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		ie		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts	(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	)
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *		ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *		XD		
	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	
	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5			
	ZFU - TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	
	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)					
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)		XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	XG	0		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YX			
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y2	0		
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II			
		XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{ Bénéfice (I moins II)	XI	389657		
	{ Déficit (II moins I)				
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					
		XL	389657		
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN			
		XO			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS JAFIM		31122021		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	2816578
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	389657
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	2426920
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	2426920
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
		↓ ligne WT		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C

Désignation de l'entreprise : SAS JAFIM										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-767836	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	474505		Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
	TOTAL I	ØF	-293330		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	-293330			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	4425			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	39649			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	20309			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 525						ST	44395			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	108779			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1468			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	4447			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	5915			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	115982			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	10327			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *						ØB	302070			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1,17 %			
	– Numéro de centre agréé * XP				– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1		
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH				N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS JAFIM

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
	TOTAL					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

I - Immobilisations*		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19 % (1)
		7			8	9	10	
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
TOTAL								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : _____						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme (v)	Long terme (u)			Plus-value taxables à 19 % (1) (u)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)						
	(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)			
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C

Désignation de l'entreprise : SAS JAFIM

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N - 1			
	N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
①		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N - 1					
	N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS JAFIM</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E

Désignation de l'entreprise: SAS JAFIM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 1		et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 1	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	4
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	581910
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	581910
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	70537
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	70539
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	511370
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	511370

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
2	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

3 4 2 8 7 6 8 5 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS JAFIM

ADRESSE (voie) 15 BD SAINT ANTOINE

CODE POSTAL 78000

VILLE VERSAILLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

121

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

829

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique DIV Dénomination EAST WEST PROMOTIONS

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

12,74

Nb de parts ou actions

121

Adresse :

N°

Voie

145 BEYROUTH IMMEUBLE RAAD-RUE MERHEJ LTEIF

Code Postal

2180

Commune

LIBAN

Pays

LB

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

LETAYF

Prénom(s)

CHADI

Nom marital

% de détention

23,16

Nb de parts ou actions

220

Naissance :

Date

03011986

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FR

Adresse :

N°

Voie

200 N 11th St - 5A BROOKLYN

Code Postal

99999

Commune

NY 11211

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

LETAYF

Prénom(s)

FADI

Nom marital

% de détention

23,16

Nb de parts ou actions

220

Naissance :

Date

08121978

N° Département

Commune

Pays

LB

Adresse :

N°

4

Voie

RUE DE BAGATELLE

Code Postal

92200

Commune

NEUILLY SUR SEINE

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

3 4 2 8 7 6 8 5 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS JAFIM

ADRESSE (voie) 15 BD SAINT ANTOINE

CODE POSTAL 78000

VILLE VERSAILLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 121

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 829

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LETAYF Prénom(s) NAJI
Nom marital % de détention 23,16 Nb de parts ou actions 220
Naissance : Date 22101981 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR
Adresse : N° 101 Voie AVENUE MOZART
Code Postal 75016 Commune PARIS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 3 4 2 8 7 6 8 5 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS JAFIM

ADRESSE (voie) 15 BD SAINT ANTOINE

CODE POSTAL 78000

VILLE VERSAILLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique		Dénomination	VERSALYS	% de détention	90,00
N° SIREN (si société établie en France)	8 5 0 6 8 8 0 2 9	Adresse :	N° 15 Voie BD SAINT ANTOINE	Code Postal	78000
			Commune VERSAILLES	Pays	
Forme juridique		Dénomination	QUATRE LECLERC	% de détention	75,00
N° SIREN (si société établie en France)	4 9 9 4 2 7 3 1 8	Adresse :	N° 15 Voie BD SAINT ANTOINE	Code Postal	78000
			Commune VERSAILLES	Pays	
Forme juridique		Dénomination	9 LECLERC	% de détention	50,00
N° SIREN (si société établie en France)	8 5 3 1 4 8 4 2 7	Adresse :	N° 15 Voie BD SAINT ANTOINE	Code Postal	78000
			Commune VERSAILLES	Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)		Adresse :	N° Voie	Code Postal	
			Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)		Adresse :	N° Voie	Code Postal	
			Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)		Adresse :	N° Voie	Code Postal	
			Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)		Adresse :	N° Voie	Code Postal	
			Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

09/05/2022 13:10:23



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES



1330-CVAE

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination

Adresse

Code postal

Ville

SAS JAFIM

1 5 BD SAINT ANTOINE

7 8 0 0 0

VERSAILLES

SIRET	3	4	2	8	7	6	8	5	1	0	0	0	4	5						
Période référence	0	1	/	0	1	/	2	0	2	1	3	1	/	1	2	/	2	0	2	1

Date de cessation																				
--------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

I. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Valeur ajoutée soumise à la CVAE	A2	511370
Chiffre d'affaire de référence	A3	581910
Chiffre d'affaires de référence groupe	B6	

A	SIGNATURE
DATE	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

PAGE

		/		
--	--	---	--	--

[illegible]